



Rentrée scolaire 2020/2021

Conférence de presse du 31 août 2020
École primaire Anne DACIER



Contact Presse :

Service des Relations presse – Ville d'Angers

relations.presse@ville.angers.fr

02 41 05 47 21 - @Presse_Angers

Un contexte particulier

Au total, 9 843 enfants sont inscrits dans les écoles d'Angers pour l'année scolaire 2020/2021. Ils étaient 10 151 en 2019/2020 et 10 160 en 2018/2019.

Le contexte particulier de l'année scolaire 2020/2021, lié à la crise sanitaire, a freiné la démarche d'inscription scolaire pour les familles, ce qui engendre pour le moment un prévisionnel des effectifs et des données qui n'est pas consolidé. Ces chiffres sont donc à prendre avec prudence.

Afin de permettre aux familles de limiter leurs déplacements, les inscriptions dématérialisées – par mail - ont été exceptionnellement autorisées.

- Pour les enfants de moins de 3 ans, pré-inscription par le biais du Point Info Familles (PIF), puis confirmation auprès des directions des écoles maternelles ;
- Concernant les enfants de 3 ans et plus, lien direct sur les adresses mails des écoles.

• La carte scolaire 2020/2021

Le Comité Technique Spécial Départemental (CTSD) est une instance compétente de l'Éducation Nationale pour les questions intéressant l'organisation et le fonctionnement des établissements scolaires des premier et second degrés dans le département : carte scolaire, organisation des services, remplacement, semaine scolaire, etc...

Le CTSD du 9 avril 2020 a acté les changements suivants qui auront lieu à la rentrée 2020 (hors dédoublements):

- **Ouvertures de classes : 8 (dont 3 au titre des dédoublements REP / REP+)**
- **Fermetures de classes : 3 (dont 1 au titre des dédoublements REP / REP+)**

Détail des ouvertures et fermetures de classes pour la rentrée scolaire 2020/2021

		Ouverture	Fermeture
Maternelle	Charles Bénier	+ 1	
	Henri Chiron		- 1
	Robert Desnos	+ 1	
Elémentaire	Grégoire Bordillon		- 1
	Marcel Pagnol		
Primaire	Pierre et Marie Curie	+ 1	
	Gérard Philippe	+ 2	
TOTAL		+ 5	- 2

Ajustements des classes dédoublées en REP et REP+			Ouverture	Fermeture
Elémentaire	Aldo Ferraro	REP		- 1
	Jacques Prévert	REP+	+ 1	
	Voltaire	REP	+ 1	
Primaire	Marie Talet	REP+	+ 1	
TOTAL			+ 3	- 1

NB - Ces ouvertures et fermetures prévues au CTSD du 9 avril 2020 seront ajustées (fermetures ou ouvertures supplémentaires) le jour de la rentrée en fonction des effectifs réels constatés.

- **Dédoublement de classe de CP et de CE1**

Depuis la rentrée 2017/2018, le Ministère de l'Éducation Nationale a choisi de cibler les élèves de CP et de CE1 du Réseau Éducatif Prioritaire (REP/REP+) en réduisant la taille des classes à 12 élèves.

Le but est de prendre en charge les enfants le plus tôt possible dans leur scolarité, en combattant les difficultés scolaires rencontrées et en garantissant, pour chaque élève, l'acquisition des savoirs fondamentaux - lire, écrire, compter - et le respect d'autrui.

La Ville d'Angers a répondu à cette volonté en mettant à disposition de l'Éducation Nationale les locaux nécessaires. Le dispositif pour les classes de CP et CE1 est effectif pour l'ensemble des écoles de REP/REP+ depuis la rentrée de septembre 2019. Les nouvelles ouvertures liées aux dédoubléments à partir de la rentrée de septembre 2020 correspondront à l'augmentation des effectifs pour ces classes.

Ainsi, à Angers, depuis la rentrée scolaire de 2017/2018, en incluant les futures ouvertures et la fermeture de septembre 2020, 32 classes ont été ouvertes dans le cadre du dédoublement de classes de CP et de CE1.

Inscriptions aux activités péri et extrascolaires :



Les inscriptions aux activités périscolaires (garderie et TAP) et extrascolaires (accueils de loisirs du mercredi et des vacances) sont en cours.

Il ne reste que quelques jours pour réaliser les réinscriptions aux activités péri et extrascolaires.

Rappel : les inscriptions à ces activités sont obligatoires, y compris pour celles qui sont gratuites, pour des raisons de sécurité pour les enfants.

Les familles peuvent effectuer les démarches en ligne sur l'Espace Parents, accessible 7j/7, 24h/24 à partir du compte Internet A'tout : <https://atout.angers.fr>

Les démarches en guichet au Point Info Famille (à l'Hôtel de Ville) ou en relais mairie restent également possibles.

- **Les activités périscolaires (garderies et TAP)**

Dans le cadre du nouveau mandat municipal et pour la 7^{ème} année consécutive, les Temps d'Activité Périscolaires (TAP) restent gratuits.

L'organisation des journées scolaires et des horaires en école maternelle comme en école élémentaire reste inchangée.

Tarifs des activités périscolaires

	Garderie du matin (7 h 30 – 8 h 35)	Garderie du soir (17h30 – 18h30)	Garderie Forfait journée (matin et soir)	Garderie/Etudes surveillées (16 h 45 – 17 h 30) Garderie du mercredi (11 h 45-12 h 30) (TAP)	Dépassement horaire (retard à la fin du service)
Tarif plancher	0,25€	0,25€	0,40€	gratuit	6€
Tarif plafond	2,60€	2,60€	3€		
Hors Angers	3€	3€	4€		

À NOTER : Pas d'augmentation des tarifs de garderie par rapport à l'année scolaire 2019-2020.

La fréquentation des garderies périscolaires municipales s'effectue sans réservation.

La présence de l'enfant et les retards constatés à la fin du service (après 18 h 30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, après 12 h 30 le mercredi) sont facturés a posteriori.

- **Les activités extrascolaires : accueils de loisirs**

Pour fréquenter les accueils de loisirs du mercredi et des vacances scolaires, **l'inscription et la réservation sont obligatoires**. Une annulation hors délai ou une absence non justifiée, ainsi que tout retard constaté à la fin du service (après 18 h 30) seront facturés.

Tarifs des accueils de loisirs pour l'année scolaire 2020/2021

Quotient familial	Mercredi		Vacances scolaires	Annulation hors délai ou absence non justifiée	Dépassement horaire (retard à la fin du service)	Veillée
	Demi-journée (repas inclus)	Journée (repas inclus)	Journée d'accueil de loisirs ou de stage (repas inclus)			
0 – 306 *	2,18 €* [*]	2,90 €* [*]	2,90 €* [*]	6 €	6 €	3,50 €
307 – 392 *	2,90 €* [*]	3,95 €* [*]	3,95 €* [*]			
393 – 487 *	3,53 €* [*]	4,67 €* [*]	4,67 €* [*]			
488 - 596	3,97 €	5,21 €	5,21 €			
597 - 706	4,28 €	5,74 €	5,74 €			
707 - 799	4,69 €	6,78 €	6,78 €			
800 - 999	4,80 €	7,82 €	7,82 €			
1000 - 1999	5,74 €	9,91 €	9,91 €			
2000 et +	6,25 €	11,47 €	11,47 €			
Hors Angers < ou = à 600	6,88 €	10,12 €	10,12 €			
Hors Angers > à 600	7,31 €	13,56 €	13,56 €			

À NOTER : Pas d'augmentation des tarifs de garderie par rapport à l'année scolaire 2019-2020.

Les projets et aménagements de l'année 2020/2021

- **Végétalisation des cours d'école et projets jardins**

La ville d'Angers a souhaité réfléchir à la question de la végétalisation des cours d'école et concevoir en parallèle ces projets d'aménagement à l'aune des questions de mixité et d'égalité Filles / Garçons et lutter ainsi, dès l'enfance, contre certaines habitudes ou stéréotypes ancrés dans les esprits.

Les enjeux :

- Créer des espaces plus agréables à vivre au quotidien pour les enfants et qui soient mieux partagés ;
- Aménager des espaces en tenant compte du dérèglement climatique et de la nécessaire transition énergétique ;
- Concourir à la volonté d'améliorer la qualité de l'air et de baisser la température de la ville.

Objectifs :

- Mieux répartir l'espace entre filles et garçons pour générer une mixité réelle ;
- Favoriser le jeu, stimuler l'imagination des enfants ;
- Rendre les cours plus fraîches en proposant plus d'espaces ombragés ;
- « Dés imperméabiliser » les sols pour faire face aux excès de pluie et éviter des espaces stagnants.

Plusieurs services de la Ville travailleront sur ce dossier en collaboration avec la direction Education Enfance : les Parcs et jardins, les Bâtiments, etc.

Plusieurs acteurs seront également associés aux réflexions, tels que l'Éducation Nationale, des enseignants, des animateurs, des parents et des élèves.

- **Le plan Santé climat**

Dans le contexte du réchauffement climatique, il est nécessaire de mettre en place des actions et des aménagements pour améliorer le bien-être des enfants.

L'amélioration de cette qualité de vie dans les structures petite enfance et dans les écoles passe aussi par la prise en compte de problématiques telles que le bruit.

C'est dans ce contexte qu'un nouveau budget de 100 000 € a été attribué à la Direction Éducation Enfance pour expérimenter sur ces 2 thématiques.

Réchauffement climatique : installation de stores à l'école Claude Monet.

Lutte contre le bruit : une expérimentation est menée en lien avec la Direction santé au travail et prévisions des risques.

Les nuisances sonores relevées dans le rapport d'évaluation des risques professionnels démontrent que les élèves mais aussi les professionnels rencontrent des difficultés en termes de fatigue à la fin de la journée, voire de santé sur le long terme.

Un projet pluriannuel vise à travailler largement sur ce sujet.

Il s'agit d'identifier les structures Éducation Enfance les plus impactées par les nuisances sonores afin de prioriser des sites pilotes, de mettre en œuvre des dispositifs ciblés permettant de réduire le niveau sonore et d'augmenter le confort acoustique :

- *Salles de vie du Haras et de Nelson Mandela* pour le périmètre petite enfance
- *Salles de restauration Adrien Tigeot et François Raspail* pour les temps de l'enfant

Les travaux pour ces deux sites se feront sur le 1^{er} semestre 2021.

- **Suivi des travaux sur les quartiers Belle-Beille / Lac de Maine**

➤ **Travaux de rénovation et ajout d'une crèche à l'école primaire Pierre & Marie Curie**

Contexte :

La réhabilitation du groupe scolaire comprend :

- L'installation de la crèche associative (le Chat Perché) au sein du Groupe Scolaire ;
- La rénovation du Groupe Scolaire et de la restauration ;
- La relocalisation de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) au Lac de Maine ;
- Le déplacement de la Ludothèque dans la Maison de quartier Jacques Tati au sein des locaux de la bibliothèque (effectué).

Les travaux de réhabilitation de l'école, cités ci-dessous, ont démarré en juillet 2019. Une **première phase** sera livrée à la rentrée 2020 :

- Bâtiment restauration scolaire (self)
- Nouveau hall d'entrée (éventuel retard à prévoir suite à l'interruption COVID)
- Classes à l'étage (5 élémentaires) + 1 classe au rez-de-chaussée + locaux Accueil de Loisirs Maternel (ALM)
- Les déménagements vers les nouveaux locaux auront lieu cet été
- Aménagement de la cour

--> *Retard de livraison des locaux pour la future crèche : estimée aux vacances de la Toussaint.*

La 2^{ème} phase des travaux aura lieu à compter de la 2^{ème} semaine de juillet et comprends la démolition du bâtiment central (restauration actuelle).

La 3^{ème} phase des travaux débutera à la rentrée de septembre 2020 et comprendra :

- Les travaux sur la 2^{ème} partie du bâtiment élémentaire
- La construction du nouveau bâtiment transversal



**Bâtiment
restauration**

**Extension du hall
d'entrée et local
vélos**





***Bâtiment élémentaire
et extension de la
crèche***



***Démolition des cloisons
entre classes et
circulations***

***Démolition de l'ancien
logement de fonction***



➤ **Ouverture du nouvel ALSH du Lac de Maine**

Ces travaux ont été réalisés dans le cadre du NPNRU. L'ALSH du Lac de Maine résulte du transfert de l'ALSH de Pierre et Marie Curie.

Il est composé de 3 salles d'activités, d'une salle polyvalente et d'un restaurant permettant l'accueil de 96 enfants des quartiers Belle-Beille et Lac de Maine.

Il permettra le développement d'animations à vocation environnementale, sportive et ludique à partir des équipements existants (Maison de l'Environnement, centre nautique...).

Il pourra accueillir des classes vertes en dehors des vacances scolaires.

Son ouverture pour les vacances d'été a été repoussée aux vacances de la Toussaint en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19.

• Restructuration des groupes scolaires de Monplaisir dans le cadre de l'ANRU

Dans le cadre du projet global de rénovation du quartier Monplaisir au titre du NPNRU, il est prévu la restructuration des deux écoles (Voltaire et Paul Valéry) et la construction d'une 3^e école en bordure de quartier permettant de réduire les effectifs des groupes scolaires existants et de créer une nouvelle mixité entre les quartiers Ney/Chalouère et Monplaisir.

Pour ce qui est de l'école Voltaire, la démarche d'étude a été enclenchée depuis début 2019. À partir de septembre 2020, nous entrons dans la phase de programmation en y incluant les Directrices des écoles maternelle et élémentaire, la Directrice de la crèche Monplaisir qui intègre le projet, des enseignants et des parents d'élèves impliqués dans la vie de l'école.

Le calendrier général de l'opération se décline comme suit :

- Études de Programmation : septembre 2020 à janvier 2021
- Concours de maîtrise d'œuvre : janvier 2021 à l'été 2021
- Conception : septembre 2021 à l'été 2022
- Consultation travaux : second semestre 2022
- Préparation de chantier : avril 2023 à juin 2023
- Travaux de l'été 2023 à l'été 2025

L'école Voltaire rénovée sera livrée pour la rentrée de septembre 2025, en même temps que le nouveau groupe scolaire du quartier.

Enfin, le chantier de l'école Paul Valéry devrait démarrer en 2025 pour une livraison prévisionnelle pour la rentrée de septembre 2027.

• Restructuration du quartier des Hauts de St Aubin : démarrage de la réflexion

Le quartier des Hauts de Saint Aubin verra sa population doubler au cours des 10 prochaines années.

Ainsi, les équipements scolaires et petite enfance implantés dans le quartier doivent évoluer pour pouvoir accueillir les effectifs croissants.

Une restructuration et une extension pour le groupe scolaire Gérard Philippe sont envisagées, mais ne permettront tout de même pas d'accueillir l'ensemble des effectifs sur les temps péri et extrascolaires. Il est donc souhaité la réalisation d'un nouvel Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH) d'âge élémentaire (6 à 14 ans) sur un autre site, à vocation éducative, ludique et scientifique et en lien avec la nature.

Le futur ALSH des Hauts de St Aubin :

Dans le cadre du projet, il a été retenu une capacité d'accueil de 108 enfants pour le futur ALSH des Hauts de Saint Aubin.

L'accueil de loisirs pourra accueillir des enfants et des adolescents (tranche 6/14 ans) habitant sur le territoire ou dont les parents travaillent à proximité du quartier, les mercredis et sur les périodes des vacances scolaires. Différentes activités pourront y être organisées tels que des stages, des veillées avec nuitées, des TAP, des classes transplantées, etc.

Les thématiques retenues pour ce futur ALSH seront la culture et culture scientifique, le ludique avec des déclinaisons autour de l'environnement, du développement durable et du végétal s'appuyant sur la proximité avec le parc Terra Botanica et l'île Saint Aubin.

La livraison de cet équipement est prévue au plus tard pour juin 2022.

L'école Gérard Philipe :

Le groupe Gérard Philipe est implanté au cœur du quartier.

Les enjeux du projet de restructuration incluent de meilleures conditions d'accès à l'école, la mise en accessibilité du site et la rénovation énergétique des bâtiments existants.

La Ville souhaite un projet accueillant une crèche, un groupe scolaire et un accueil de loisirs sur le site existant du groupe scolaire Gérard PHILIPPE.

- **Restructuration de l'école Dacier**

Dans le cadre de sa politique de maintenance et de rénovation énergétique des bâtiments, la Ville d'Angers souhaite programmer l'amélioration du groupe scolaire DACIER.

Ce site a fait l'objet en mai 2018 d'un audit énergétique avec pour objectif de réduire de 40% les consommations d'énergie entre 2010 et 2030.

L'objectif principal de cette opération porte sur l'amélioration énergétique et la rénovation des façades du Groupe Scolaire (hors bâtiment accueillant la restauration) avec notamment :

> Le remplacement des menuiseries extérieures, stores et volets roulants associés ;

> L'isolation thermique des parois verticales ;

> L'installation d'une ventilation mécanique contrôlée ;

> Le ravalement des façades ;

> La mise en accessibilité du bâtiment (création d'un ascenseur).

Les travaux bruyants et contraignants en termes d'usage seront réalisés de préférence sur les périodes de congés scolaires.

Calendrier prévisionnel global de l'opération :

L'opération complète de rénovation du groupe scolaire s'étendra d'octobre 2019 à août 2022. Elle fera l'objet d'une présentation aux familles début 2021.

Coût de l'opération : 1,3 M€ HT (Estimation phase APD)

Les investissements dans les groupes scolaires et les structures Petite Enfance

• Entretien du patrimoine

En 2020, la Ville d'Angers a engagé des travaux représentant un investissement total de **1,4 M€**.

Travaux dans les crèches

- ✓ Crèche Roseraie ==> aménagement de l'office : **15 000 €**
- ✓ Crèche Marie Placé ==> travaux de chauffage / ventilation : **100 000 €**
- ✓ Crèche Saint Lazare ==> réfection des sols et peintures dans l'office : **7 500 €**

Travaux communs crèches et écoles

- ✓ Etudes projet « Bruit » visant à réduire les impacts acoustiques ==> crèches du Haras et Nelson Mandela (salles d'activités) + écoles Adrien Tigeot et François Raspail (restaurants scolaires) : **9 000 €**
- ✓ Raccordement à la Boucle Optique Angevine (BOA) ==> crèche Roseraie + écoles Marie Talet, Claude Monet, Jean-Jacques Rousseau, Jules Verne, Pierre Louis Lebas, René Brossard, Henri Chiron : **150 000 €**

Principaux travaux réalisés dans les écoles en 2020

- ✓ Maternelle Parcheminerie ==> ravalement de façade et changement des menuiseries + mise en place d'une VMC : **190 000 €**
- ✓ Jacques Prévert ==> reprise du mur de soutènement écroulé : **43 000 €**
- ✓ Henri Chiron ==> changement du système de sécurité Incendie : **20 000 €**
- ✓ La Pérussaie ==> changement du système de sécurité Incendie : **20 000 €**
- ✓ Elémentaire Jules Verne ==> installation de filets pare-ballons : **34 100 €**
- ✓ Maternelle Joseph Cussonneau ==> remaniage de la toiture : **48 400 €**
- ✓ Marcel Pagnol ==> sécurisation des puits de lumières : **11 300 €**
- ✓ Marie Talet ==> réfection des couvertures et zingueries : **21 600 €**
- ✓ Maternelle les Grandes Maulévries ==> réfection de la façade de la cantine : **28 200 €**
- ✓ Elémentaire les Grandes Maulévries ==> mise en place d'une VMC dans le préfabriqué : **23 000 €**
- ✓ La Pérussaie ==> remplacement des menuiseries des classes : **16 400 €**
- ✓ La Blancheraie (locaux associatifs) ==> remplacement des chaudières : **11 200 €**
- ✓ Isoret ==> remplacement de la clôture : **8 200 €**

Plan Sanitaires

- ✓ Maternelle Aldo Ferraro ==> Réfection complète du bloc sanitaire : **64 900 €**
- ✓ Maternelle Marcel Pagnol ==> Réfection complète du bloc sanitaire : **57 600 €**
- ✓ Elémentaire Condorcet ==> Reconfiguration des sanitaires : **18 100 €**

Des travaux d'adaptation et d'amélioration pour le confort et l'intimité des enfants sont également programmés, comprenant la pose de cloisonnettes de séparation ou l'adaptation de cabines avec portillon dans les écoles maternelles :

- | | |
|------------------|------------------|
| - Charles Bénier | - La Blancheraie |
| - René Gasnier | - La Pérussaie |
| - Montesquieu | - Montesquieu |
| - Parcheminerie | |

Ainsi que les travaux liés notamment à la qualité de l'air, mise en place de VMC dans les écoles suivantes :

- | | |
|--------------------|-----------------|
| - Jacques Prévert | - Claude Monet |
| - François Raspail | - Marcel Pagnol |

Travaux dans les accueils de loisirs

- ✓ Larévellière ==> création d'un bureau de RU : **58 000 €**
- ✓ La Claverie ==> installation de dalles acoustiques : **15 000 €**
- ✓ Parc de la Haye ==> travaux de « rajeunissement » (peinture et sols) : **15 000 €**
- ✓ Le Hutreau ==> réhausse des garde-corps : **17 000 €**
- ✓ Paul Bert ==> changement des volets roulants dans la salle d'activités : **15 000 €**

Plan Vélos

Les travaux de mise en place d'abris à vélos ont eu lieu dans les écoles Alfred Clément pour un montant de 21 800 € et Pierre Louis Lebas pour un montant de 8 100 €. Les études ont eu lieu pour les écoles René Brossard, Jacques Prévert, Jules Verne, Nelson Mandela, Charles Bénier et Henri Chiron.

Groupe Scolaire Anne Dacier - Budget Primitif : 50 000 €

Des études énergétiques pour la rénovation et la mise en accessibilité du Groupe Scolaire Anne Dacier sont en cours et les travaux débuteront en juin 2021.

Plan Santé Climat - Budget Primitif : 50 000 €

La Ville a mis en place des volets roulants à l'école maternelle Marcel Pagnol.

• **Matériel informatique**

Budget d'investissement - enveloppe de 300 000 €, dont :

- Tablettes

Poursuite du plan de renouvellement des tablettes dans les écoles publiques et privées (2017 – 2020) avec cette année l'achat de 330 tablettes. Ces tablettes sont protégées contre le vol.

Coût : 117 000 €

- PC

Achat de 195 PC destinés au renouvellement des PC de fonds de classe (120), remplacement des PC de Direction (55), équipement des classes nouvellement créées : 5 ouvertures « classiques » et 3 classes dédoublées (8), et remplacement des PC pour les vidéoprojecteurs interactifs (8).

Coût : 125 000 €

- Moyens de projection

Campagne de remplacement des tableaux blancs interactifs hors d'usage ou obsolètes par l'installation de vidéoprojecteurs interactifs (VPI) : 8 installations dans 4 écoles.

Coût : 24 000 €

Budget de fonctionnement - enveloppe de 169 000 €, dédié aux :

- Moyens d'impression :

115 000 € pour la location des copieurs et imprimantes, plus les consommations de copies.

- Maintenance :

Opérée en grande majorité par les techniciens informatiques de la Direction Éducation Enfance, un budget de 34 000 € est dédié aux opérations de déploiements de PC et tablettes ainsi qu'à certaines opérations de maintenance.

- Autres dépenses :

Achats de licences, petits matériels et contrats de prestations de services (hors maintenance) : 20 000€. Pour l'ensemble des dossiers liés au matériel informatique, la direction de l'Éducation Enfance de la Ville d'Angers travaille en collaboration avec l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, chargée de la mission numérique et ses équipes pour le choix des équipements, des projets et des attributions de matériel aux écoles.



Service des Relations presse // 02 41 05 47 21 // relations.presse@ville.angers.fr
<http://presse.angers.fr> // @Presse_Angers